



Autorisations d'achats pour l'exercice 2026

Travaux garage SALV - site de Sera-Biasini

Préavis N° 2025 / 32

Lausanne, le 9 octobre 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Le présent préavis porte dans un premier temps sur les demandes de crédits relatives aux acquisitions de véhicules, machines et matériels dont le coût unitaire excède CHF 10'000.-.

Globalement ces demandes se présentent de la manière suivante :

		Exercice 2026	Exercice 2025	Ecart
		CHF	CHF	CHF
Véhicules, machines, matériels		9'952'900	12'427'300	- 2'474'400
Frais d'installation des bornes de recharge		3'714'000	1'945'000	1'769'000
Total brut		13'666'900	14'372'300	705'400
Prélèvement sur Fonds CO2	Uniquement bornes de- puis 2026	- 3'714'000	- 5'950'300	- 2'236'300
Total net		9'952'900	8'422'000	1'530'900

Les autorisations d'achat informatiques sont désormais traitées dans un préavis séparé.

D'autre part, suite à la nécessité du transfert de l'atelier mécanique « Machines agricoles », actuellement hébergé dans un bâtiment du site de la Bourdonnette appelé à être détruit dans le cadre du projet « Métamorphose », la Municipalité sollicite l'octroi d'un budget de CHF 1'000'000.- destiné à financer les travaux de compactage (intégration de cet atelier supplémentaire dans les locaux existants) et de modernisation (adaptation à l'électrification du parc de véhicules) des garages du SALV situés sur le site de Sera-Biasini 27.

Le présent préavis participe à la mise en œuvre des objectifs suivants du programme de législation :

2. La politique énergétique contre le réchauffement climatique

14. Une administration exemplaire

2. Autorisations d'achat 2026

2.1 Objet du préavis des autorisations d'achat 2026

Acquisitions proposées pour 2026

Le montant de CHF 9'952'900.- pour les véhicules, machines et matériels se décompose de la façon suivante :

Véhicules : CHF 8'110'800

Machines et matériel : CHF 1'842'100

En 2026, à l'exception de l'ambulance, tous les véhicules à acquérir seront en version 100% électrique.

Les dépenses effectives sont portées en augmentation des comptes respectifs du bilan ; seuls les amortissements figurent dans le budget annuel de fonctionnement et les montants non utilisés à la fin de l'exercice ne peuvent être reportés.

Le processus d'achat des véhicules communaux ainsi que des machines et matériels, au travers de l'élaboration du préavis des autorisations d'achat, se perfectionne d'année en année, afin de rationaliser les dépenses publiques qui s'élèvent à CHF 9'952'900.- au net pour 2026. Le regroupement des achats de véhicules légers au sein du Service achat et logistique Ville (SALV), ces dernières années, a permis de :

- moderniser le parc, à budget constant, afin d'améliorer sécurité et confort des chauffeur-e-s ;
- viser une diminution du parc de l'Administration communale ;
- optimiser le budget, grâce à l'estimation des prix d'achat des véhicules légers sur la base du référentiel de prix établi par le SALV ;
- rendre impérative l'acquisition de véhicules propres ;
- réduire le coût moyen des achats de véhicules légers grâce à un appel d'offres groupé pour l'ensemble de la Ville ;
- gérer l'ensemble des véhicules communaux, de leur achat à leur entretien, via un logiciel unique et global (AutoGest-Ville) .

Le renouvellement de la flotte de véhicules de la Ville était jusqu'ici cofinancé par le processus AA et par le Fonds CO2, ce dernier couvrant les surcoûts liés à l'électrification des véhicules et le financement des infrastructures (bornes de recharge). Les surcoûts pour les véhicules électriques seront désormais intégrés dans le financement des AA sans passer par le financement du Fonds CO2 tout en respectant le **PI** (plan des investissements). Les montants indiqués correspondent désormais au prix total pour chaque véhicule.

Les montants sollicités dans ce préavis s'entendent avec TVA. Néanmoins, s'agissant des services soumis à la TVA ordinaire, à savoir le Service de l'eau, le Service de la propreté urbaine, et les Services industriels, la TVA est récupérable et les montants indiqués sont donc affichés HT. Pour tous les autres services (non soumis à la TVA ou soumis à forfait), il s'agit des prix TTC.

Liste des crédits sollicités pour l'exercice 2026 :

TOTAL	13'666'900
CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN	0
SECURITE ET ECONOMIE	1'754'300
– Corps de police	939'300
<u><i>Brigade moto</i></u>	
Un véhicule d'intervention de type motocyclette, en remplacement du véhicule VD 624, N° CP361. Date de première mise en circulation : 19.10.2022. Totalisant 10'161 km au compteur	38'000
Un véhicule d'intervention de type motocyclette, en remplacement du véhicule VD 30703, N° CP377. Date de première mise en circulation : 24.11.2022. Totalisant 7'716 km au compteur	38'000
<u><i>Police judiciaire</i></u>	
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 276185, N° CP508. Date de première mise en circulation : 07.04.2016. Totalisant 171'742 km au compteur	60'000
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 545170, N° CP525. Date de première mise en circulation : 19.01.2016. Totalisant 104'380 km au compteur	60'000
<u><i>Police-secours</i></u>	
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 16098, N° CP307. Date de première mise en circulation : 01.03.2022. Totalisant 91'801 km au compteur	95'000
<u><i>Prévention routière</i></u>	
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 163804, N° CP246. Date de première mise en circulation : 05.06.2013. Totalisant 68'850 km au compteur	56'000
<u><i>Maintenance</i></u>	
Remplacement de l'installation de controlling et supervision	19'000
Remplacement des cibles électroniques stand de tir Vernand	65'700
Révision des pièges à balles du stand militaire	27'600
Remplacement d'une armoire de refroidissement de la Centrale courant faible	92'400

<u>Garage</u>	
Révision de l'Hypromat du garage	22'100
<u>Groupe radars</u>	
Remplacement d'un radar SR520	75'700
Remplacement d'un radar SR520	75'700
Remplacement de la remorque-radar semi-stationnaire	214'100
-	
Protection et sauvetage	650'100
<u>Sapeur-pompier</u>	
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 7365, N° LOSA143. Date de première mise en circulation : 29.07.2009. Totalisant 63'527 km au compteur	110'000
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 24281, N° LOSA101. Date de première mise en circulation : 13.09.2013. Totalisant 187'977 km au compteur	75'000
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 348351, N° LOSA162. Date de première mise en circulation : 03.12.2013. Totalisant 110'550 km au compteur	100'000
<u>Ambulance</u>	
Une ambulance en remplacement du véhicule VD 57'697, N° CIRUS24. Date de première mise en circulation : 03.12.2018. Totalisant 83'094 km au compteur	350'000
<u>Sapeur-pompier</u>	
Remplacement d'une armoire de séchage et de désinfection	15'100
-	
Service de l'eau	164'900
<u>Production et épuration</u>	39'800
Un utilitaire grand, en remplacement du véhicule VD 79'209, N° EAU1019. Date de première mise en circulation : 21.11.2012. Totalisant 240'810 km au compteur	
<u>Réseaux et ingénierie</u>	55'500
Un fourgon moyen, en remplacement du véhicule VD 234'094, N° EAU1036. Date de première mise en circulation : 11.06.2012. Totalisant 114'652 km au compteur	

Contrôle de l'eauNouvelle acquisition

Un appareil de mesure pour le laboratoire	27'800
---	--------

Renouvellement

Un appareil de stérilisation pour le laboratoire	13'900
--	--------

Etude et construction

Renouvellement d'un appareil de mesure laser par drone	27'900
--	--------

SPORT ET COHESION SOCIALE	75'300
----------------------------------	---------------

– Service des sports	75'300
-----------------------------	---------------

Infrastructure et surfaces, surfaces sportives

Remplacement de la sonorisation du stade de Samaranch	45'000
---	--------

Infrastructure et surfaces, piscines et patinoires

Renouvellement d'un automate de vente	30'300
---------------------------------------	--------

LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE	1'447'000
--	------------------

– Service des parcs et domaines	1'407'000
--	------------------

Entretien production et maintenance

Un petit véhicule pour l'entretien des espaces verts, en remplacement du véhicule VD 470'249, N° D2162. Date de première mise en circulation : 31.10.2011. Totalisant 0 km au compteur	65'000
--	--------

Une minipelle pour les travaux dans les cimetières, en remplacement du véhicule N° D2053. Date de première mise en circulation : 08.05.2009. Totalisant 1902 km au compteur	60'000
---	--------

Un petit véhicule pour l'entretien des espaces verts, en remplacement du véhicule VD 140'049, N° D1072. Date de première mise en circulation : 12.07.2013. Totalisant 675 km au compteur	65'000
--	--------

Une tondeuse autoportée pour les grandes surfaces des parcs et terrains de sports, en remplacement du véhicule VD 7528, N° D1774. Date de première mise en circulation : 06.07.2006. Totalisant 4'815 km au compteur	90'000
--	--------

Un tracteur pour l'entretien des espaces verts, en remplacement du véhicule VD 145940, N° D1046. Date de première mise en circulation : 22.12.2011. Totalisant 6'643 km au compteur	255'000
---	---------

Un tracteur pour l'entretien des espaces verts, en remplacement du véhicule VD 163'398, N° D1030. Date de première mise en circulation : 09.02.2012. Totalisant 1'396 km au compteur	255'000
--	---------

Un tracteur pour l'entretien des espaces verts, en remplacement du véhicule VD 184'032, N° D2784. Date de première mise en circulation : 25.02.2008. Totalisant 2'400 km au compteur	255'000
--	---------

Un utilitaire grand, en remplacement du véhicule VD 216'404, N°D2275. Date de première mise en circulation : 14.12.2009. Totalisant 108'075 km au compteur	44'000
--	--------

Arbres et Forêts

Un véhicule pour le transport du personnel et matériel, en remplacement du véhicule VD 123'681, N° D2304. Date de première mise en circulation : 22.10.2010. Totalisant 58'862 km au compteur	93'000
---	--------

EPM/Parcs

Nouvelle acquisition :

Un robot de tonte	35'000
-------------------	--------

Renouvellement d'une balayeuse à gazon	40'000
--	--------

Renouvellement d'un plateau de tonte	35'000
--------------------------------------	--------

Vignobles/Lavaux

Renouvellement d'un drone d'épandage	57'000
--------------------------------------	--------

Fôrets

Renouvellement d'une motofaucheuse	42'000
------------------------------------	--------

EPM/Ateliers

Renouvellement d'une Tour à bois	16'000
----------------------------------	--------

Service des gérances	40'000
-----------------------------	---------------

TPAE

Nouvelle acquisition :

Cellule de refroidissement rapide	10'000
-----------------------------------	--------

Renouvellement d'un four	15'000
--------------------------	--------

Renouvellement d'un lave-vaisselle à capot	15'000
--	--------

ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS	134'200
---------------------------------------	----------------

Service de la petite enfance	59'000
-------------------------------------	---------------

- CVE

Nouvelle acquisition :

Un four de régénération	14'000
-------------------------	--------

Renouvellement de deux chambres froides	30'000
---	--------

Renouvellement d'un four combi élec/vapeur	15'000
Service des écoles et du parascolaire	75'200
– <u>Infrastructures et bâtiment</u>	
<u>Nouvelle acquisition :</u>	
Une balayeuse autoportée	22'100
Renouvellement d'une nacelle et remorque de transport	28'100
Renouvellement d'une braisière	25'000
 FINANCES ET MOBILITE	 5'975'600
– Service de la propreté urbaine	3'624'100
<u>CID</u>	
Un poids lourd benne à ordures ménagères, en remplacement du véhicule VD 7820, N° CID6. Date de première mise en circulation : 18.11.2013. Totalisant 105'514 km au compteur	740'100
Une camionnette à pont simple cabine, en remplacement du véhicule VD 355'545, N° CID40. Date de première mise en circulation: 24.01.2013. Totalisant 66'119 km au compteur	106'400
Une chargeuse à pneu, en remplacement du véhicule VD 98, N° CID87. Date de première mise en circulation : 20.05.2011. Totalisant 4'000 heures au compteur	555'000
<u>Nouvelle acquisition</u>	
Une nacelle articulée de 16 mètres	78'600
Remplacement de deux bennes multilift	27'800
Remplacement d'une installation électrique garage	46'300
 <u>PDP</u>	
Un véhicule porte-outils, en remplacement du véhicule VD 491'863, N° PDP197. Date de première mise en circulation : 26.04.2016. Totalisant 6'007 heures au compteur	328'000
Un véhicule porte-outils, en remplacement du véhicule VD 492'503, N° PDP207. Date de première mise en circulation : 29.06.2016. Totalisant 6'720 heures au compteur	328'000
Un véhicule porte-outils, en remplacement du véhicule VD 506'365, N° PDP192. Date de première mise en circulation : 05.04.2016. Totalisant 8'750 heures au compteur	328'000

Un véhicule porte-outils, en remplacement du véhicule VD 506'382, N° PDP201. Date de première mise en circulation : 08.06.2016. Totalisant 4'906 heures au compteur	328'000
Un véhicule porte-outils, en remplacement du véhicule VD 507'057, N° PDP205. Date de première mise en circulation : 27.06.2016. Totalisant 7'364 heures au compteur	328'000
Un véhicule porte-outils, en remplacement du véhicule VD 507'078, N° PDP194. Date de première mise en circulation : 18.04.2016. Totalisant 6'578 heures au compteur	328'000
Un petit utilitaire, en remplacement du véhicule VD 163'683, N° PDP257. Date de première mise en circulation : 04.02.2013. Totalisant 79'234 km au compteur	33'300
Un petit utilitaire, en remplacement du véhicule VD 571'167, N° PDP261. Date de première mise en circulation : 06.02.2013. Totalisant 76'355 km au compteur	33'300

Nouvelle acquisition

Un broyeur automatique de fauche pour les talus	35'300
---	--------

– Service achat et logistique Ville 2'241'500

Garage

Un véhicule léger compact pour le Pool, en remplacement du véhicule VD 534'444, N°SIL1138. Date de première mise en circulation : 07.12.2007. Totalisant 136'497 km au compteur	42'000
Un pick-up double cabine pour le pool, en remplacement du véhicule VD 133'420, N°SIL1034. Date de première mise en circulation : 12.10.2009. Totalisant 58 km au compteur	52'000
Un véhicule léger type citadine pour le Pool, en remplacement du véhicule VD 123'932, N°SIL1054. Date de première mise en circulation : 30.04.2010. Totalisant 69'571 km au compteur	32'000
Un véhicule léger type citadine pour le Pool, en remplacement du véhicule VD 278'955, N°D2000_. Date de première mise en circulation : 21.12.2010. Totalisant 55'450 km au compteur	32'000

Transports/Malley

Un tracteur, en remplacement du véhicule VD 306'983, N°D1011. Date de première mise en circulation : 03.03.2011. Totalisant 229'773 km au compteur	140'000
Un petit fourgon, en remplacement du véhicule VD 453'251, N°RM179. Date de première mise en circulation : 29.07.2010. Totalisant 129'255 km au compteur	55'000
Un petit fourgon, en remplacement du véhicule VD 453'104, N°RM180. Date de première mise en circulation : 29.07.2010. Totalisant 129'255 km au compteur	55'000

Transports/S.Biasini

Un pick-up simple cabine apte au service hivernal (châssis porteur avec lame et saleuse), en remplacement du véhicule VD 226'220, N°RM370. Date de première mise en circulation : 26.03.2009. Totalisant 84'333 km au compteur	125'000
Un bus transport de personnes, en remplacement du véhicule VD 28780, N° RM182. Date de première mise en circulation : 23.12.2011. Totalisant 235'759 km au compteur	90'000
Camion à pont interchangeable grue saleuse et lame à neige, en remplacement du véhicule VD 6'733, N°RM53. Date de première mise en circulation : 18.06.2008. Totalisant 160'051 km au compteur	1'000'000
Remplacement d'un lift automobile	110'000
Remplacement d'une colonne de levage	70'500

Pool SALV - prêt SIL

Un véhicule léger type citadine pour le service SIL-CAD, en remplacement du véhicule VD 383'712, N°SIL1119. Date de première mise en circulation : 25.06.2008. Totalisant 60'871 km au compteur	30'000
Un petit utilitaire pour le service SIL-RES, en remplacement du véhicule VD 30'014, N°SIL1017. Date de première mise en circulation : 30.04.2010. Totalisant 92'234 km au compteur	36'000
Un petit utilitaire pour le service SIL-CAD, en remplacement du véhicule VD 308'021, N°SIL1098. Date de première mise en circulation : 17.09.2008. Totalisant 92'234 km au compteur	36'000

Pool SALV – Prêt MAP-UTX

Un petit utilitaire pour le service domaine public, en remplacement du véhicule VD 62'154, N°RM226. Date de première mise en circulation : 13.12.2013. Totalisant 100'103 km au compteur	36'000
Réserve pour imprévus : remplacements, problèmes de batterie, optimisation économique et écologique, etc.	300'000

Mobilité et aménagement de l'espace public 110'000Construction

Remplacement d'une mini-pelle	78'000
Remplacement de deux meules à ruban	32'000

SERVICES INDUSTRIELS	4'280'500
– Production et solutions énergétiques	3'768'600
<u>Sécurité des installations et comptage</u>	
Un utilitaire grand pour les interventions, en remplacement du véhicule VD 93'094, N°SIL1041. Date de première mise en circulation : 05.05.2010. Totalisant 182'062 km au compteur	54'600
<u>Solutions énergétiques</u>	
Infrastructure et bornes de recharge VDL pour véhicules électriques pour les sites de l'Administration lausannoise (centralisées chez PSE et compensées par le fond CO2). Cet objet est un impératif pour répondre au plan climat, il permettra d'équiper une partie des sites de l'administration.	3'714'000
– Service réseaux	299'800
<u>Maintenance électricité</u>	
Un fourgon moyen pour le transport de matériel sur les chantiers, en remplacement du véhicule VD 114'947, N°SIL1047. Date de première mise en circulation : 18.01.2010. Totalisant 97'158 km au compteur	70'300
Une camionnette double cabine pour le transport de matériel sur les chantiers, en remplacement du véhicule VD 375'486, N°SIL1114. Date de première mise en circulation : 20.04.2010. Totalisant 108'362 km au compteur	98'100
<u>CDC</u>	
Un véhicule léger compact, en remplacement du véhicule VD 65510, N°SIL1033. Date de première mise en circulation : 20.09.2013. Totalisant 186'897 km au compteur	37'000
<u>EGC CàD</u>	
<u>Nouvelle acquisition :</u>	54'600
Un utilitaire grand pour l'exploitation du réseau de chauffage à distance et chantiers de construction du càd.	
<u>EGC Gaz</u>	
Un utilitaire grand en véhicule de garde pour l'exploitation du réseau de gaz, en remplacement du véhicule VD 179'355, N°SIL1061. Date de première mise en circulation : 13.09.2012. Totalisant 157'335 km au compteur	39'800
– Secrétariat général	212'100
<u>C-FOR</u>	
Remplacement d'un tour de précision conventionnels	71'200
Remplacement d'une fraiseuse et CNC	140'900

2.2 Demande de financement des surcoûts 2026

2.2.1 Bornes de recharge

Principes des bornes mutualisées

Pour réduire les coûts, les bornes de chaque site sont mutualisées chaque fois que l'usage le permet. Il n'y aura à terme que peu de places fixes attribuées aux véhicules de service (probablement uniquement pour les véhicules d'urgence). La majorité des véhicules auront des places « volantes », si possible selon une règle unique pour l'ensemble de l'administration, probablement avec une place équipée pour la recharge réservée un jour ou plus par semaine. Cela permet de disposer dans le meilleur des cas d'une borne pour cinq véhicules, ayant ainsi chacun une nuit de recharge attribuée.

En outre, quelques chargeurs rapides pour l'ensemble de l'administration seront installés pour les imprévus, les problèmes de rotations, les véhicules lourds assurant des tournées sans disposer de l'autonomie journalière suffisante ou les interventions d'urgence prolongées.

Les coûts d'équipement seront plus élevés les premières années pour l'équipement de base, puis baisseront pour correspondre à des ajustements de parkings déjà largement équipés. Cette manière de procéder permet de réduire les coûts en réduisant les interventions de génie civil et d'électriciens.

Le montant prévu pour les bornes en 2026 est de CHF 3'714'000.- pour les bornes des véhicules légers et des véhicules lourds. Ce montant comprend les coûts de matériel, de génie civil, de main-d'œuvre interne et externe, et une réserve pour d'éventuels renforcements de la puissance d'introduction du tableau électrique.

2.2.2 Surcoût lors de l'acquisition des véhicules

Les éventuels surcoûts entre la version électrique et celle de la version thermique sont désormais intégrés intégralement dans le présent préavis.

A titre d'information, il est utile de noter qu'à fin 2022, le nombre de véhicules 100% électriques était de 134, soit 15% de l'ensemble de la flotte ; à fin 2023, il était de 170 soit de 19% ; à la fin 2024 il était de 214 soit 24% de la flotte ; à la fin 2025 il sera de 273 soit 31% de l'ensemble de la flotte.

Et à fin 2026, sous réserve de la validation des objets ici proposés, il sera de 326, soit 37% de l'ensemble de la flotte.

2.3 Impact sur le climat et le développement durable

Pour les véhicules comme pour une grande partie des machines et matériels, l'acquisition se fera en 2026 en mode 100% électrique, à l'exception de l'ambulance. L'impact positif sur le climat est donc important.

2.4 Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

3. Travaux garage SALV – Site de Sera Biasini 27

3.1 Objet

La Municipalité sollicite l'octroi d'un budget de CHF 1'000'000.- destiné à financer les travaux de modernisation (adaptation à l'électrification du parc de véhicules) et de compactage (intégration d'un atelier supplémentaire) du garage du SALV situé sur le site de Sera-Biasini 27.

3.2 Contexte

Le site de Sera-Biasini (ex- « Vallon ») 27, a été inauguré en 1990

Il accueille depuis cette origine un garage disposant de trois ateliers :

- l'un destiné à l'entretien des poids lourds ;
- l'un destiné à l'entretien des véhicules communaux ;
- l'un destiné à accueillir les travaux de carrosserie, de peinture et de serrurerie automobile.

Il est à noter que le site n'a bénéficié d'aucune rénovation d'ampleur depuis sa construction voici 35 ans.

Le projet « Synergie Garage »

La Municipalité a mis en œuvre un projet de regroupement des activités d'entretien mécanique au sein du Service « Achats et Logistique Ville » (SALV). Ce projet a conduit concrètement à ce que les trois ateliers de Sera-Biasini précédemment cités, le garage de la Vigie (consacré aux véhicules légers) et le garage de la Bourdonnette (consacré aux véhicules agricoles) soient réunis sous la seule conduite du SALV.

Le projet « Métamorphose »

Dans le cadre du projet « Métamorphose », les locaux accueillant actuellement le garage des véhicules agricoles de la Bourdonnette va être détruit à l'horizon fin 2025. Ce garage, qui assure la maintenance de 200 véhicules et plus de 1'000 machines, doit être intégré dans les murs du site de Sera-Biasini, les trois ateliers y existant conservant eux aussi leurs prérogatives actuelles. Ce contexte implique donc un nécessaire compactage de ces quatre ateliers afin qu'ils puissent tous assurer leurs activités dans les locaux n'en contenant actuellement que trois.

Electrification du parc

Le parc de véhicules de la Ville est électrique à 25%, avec un objectif de la Municipalité d'atteindre 100% d'ici 2030. Cette électrification du parc ne va pas sans adaptation des locaux de maintenance de ces véhicules :

- installation de bornes de recharge ;
- dimension des équipements de levage (« lift ») au tonnage plus important de ces véhicules, dû au poids des batteries ;
- contrainte de sécurité liée au risque de combustion des batteries.

3.3 Descriptif du projet

Afin de minimiser les délais et les coûts, la solution proposée respecte les contraintes suivantes :

- ne pas agrandir le bâtiment ;
- ne pas affecter la structure du bâtiment (mur porteur, mur coupe-feu) ;
- conserver la cabine de peinture au centre de l'atelier ;
- amélioration des performances environnementales et énergétiques.

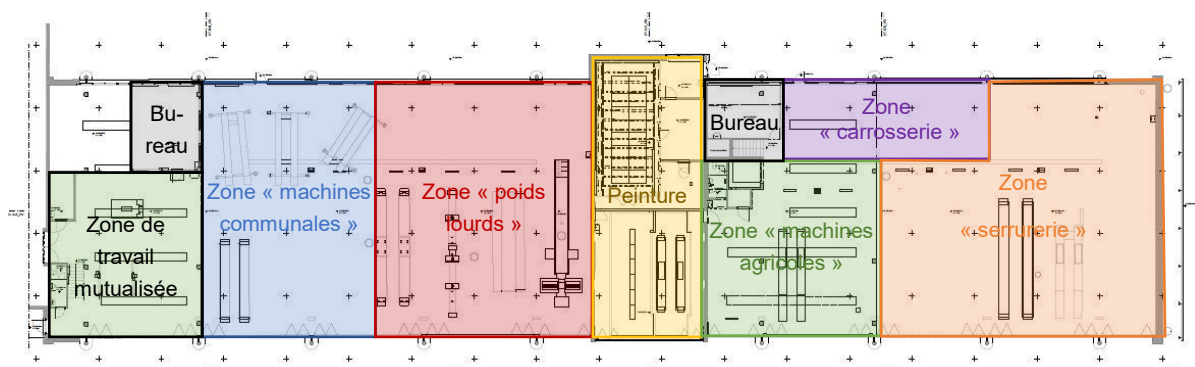
Des ateliers collaboratifs réunissant l'ensemble des responsables des ateliers actuels et futur ont permis de dégager les principes suivants :

- évacuation maximale des machines, stocks et matériels non strictement nécessaires dans l'exercice quotidien des missions → élimination ou déplacement vers d'autres zones moins « nobles » (type mezzanine) ;
- accélération des travaux et minimisation des immobilisations de véhicules au sein de l'atelier → le cas échéant, mise en attente à l'extérieur des ateliers ;
- mutualisation maximale des sources et des moyens entre les différents ateliers ;
- création de postes de travail en « 2nd rideau », c'est-à-dire au fond de l'atelier et séparés des issues par un autre poste de travail. Cette configuration nécessite sur ces

postes d'enterrer les moyens de levage pour permettre leurs franchissements très fréquents.

La même organisation participative a conduit au plan d'implémentation suivant :

La nouvelle activité d'entretien des véhicules agricoles se concentrera principalement dans la partie nord du bâtiment qu'elle partagera avec les activités de carrosserie et serrurerie, mais également dans la partie sud, dans laquelle des moyens seront mutualisés avec l'atelier de machines communales



3.4 Descriptif des travaux

- achat et installation de quatre nouveaux moyens de levage (aussi appelée « lifts ») capacitaires pour les véhicules électriques plus lourds. Cette installation requiert des travaux d'excavation, de maçonnerie et d'électricité ;
- achat et installation d'un nouveau palan qui bénéficiera à tous les ateliers es ;
- résinage du sol de la partie Sud du bâtiment accueillant les ateliers de réparation des véhicules lourds, communaux et agricoles ;
- déplacement de stock et de machines ;
- installation d'un éclairage du bâtiment par LED ;
- mise aux normes environnementales de la cabine de peinture ;
- travaux de signalétique au sol réalisés par MAP (hors préavis).

3.5 Impact sur le climat et le développement durable

Le projet s'inscrit pleinement dans les orientations données par le Plan Climat de par la sobriété énergétique amené par le passage en éclairage LED que la nécessaire adaptation de nos moyens de levage afin d'accompagner l'électrification du parc véhicule de la Ville. Ce projet conduit en outre à concentrer sur une surface plus compacte des activités actuellement effectuées sur deux sites.

3.6 Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

3.7 Cout de l'opération

Le coût de construction sollicité s'élève à CHF 1'000'000.-.

CFC	Désignation	Montant en CHF
1	Travaux préparatoires	0
2	Bâtiment	313'230
3	Equipements d'exploitation	618'730
4	Aménagements extérieurs (liés à l'établissement)	
5	Frais secondaires	
6	Réserve	68'040
CFC 1 - 9	Total TTC arrondi	1'000'000

Tableau 1 : Décomposition des coûts de l'Auberge, CFC à 1 chiffre, TTC, indice de la construction octobre 2023

3.8 Aspects financiers

Incidences sur le budget d'investissement

Pour rappel : les augmentations de recettes sont présentées avec un signe négatif devant le montant.

(en milliers de CHF)	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Dépenses d'investissements	1000					1000
Recettes d'investissements						0
Total net	1000	0	0	0	0	1000

Incidences sur le budget de fonctionnement

	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Personnel suppl. (en EPT)						
(en milliers de CHF)						
Charges de personnel						0.0
Charges d'exploitation						0.0
Charges d'intérêts		8.3	8.3	8.3	8.3	33.2
Amortissement		100.0	100.0	100.0	100.0	400.0
Total charges suppl.	0.0	108.3	108.3	108.3	108.3	433.2
Diminution de charges						0.0
Revenus						0.0
Total net	0.0	108.3	108.3	108.3	108.3	433.2

Les charges d'amortissement sont basées sur une hypothèse d'amortissement sur 10 ans de l'ensemble des dépenses d'investissement qui s'élèvent à 1'000'000- et qui seront dé-pensé en 2026.

3.9 Calendrier des opérations

- Ouverture du chantier : Janvier 2026
- Transfert du garage « machines agricoles » : Décembre 2026

4. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2025/32 de la Municipalité, du 9 octobre 2025 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2026, un crédit de CHF 13'666'900.- pour les achats de véhicules et de machines et matériels ainsi que les bornes ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir ;
3. de prendre acte que les frais d'installation des bornes (CHF 3'714'00.-) prévus en 2026, seront financés par un prélèvement équivalent sur les fonds CO2 ;
4. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'000'000.- destiné à financer les travaux de modernisation et de compactage du garage SALV situé sur les site de Sera-Biasini 27 ;
5. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts et les charges d'amortissements relatifs au crédit mentionné sous chiffre 4 sur les rubriques 390 et 331 du Service achat et logistique.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter